

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 121 (1976)
Heft: 11

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique bibliographique

Le défi de la guerre

Deux siècles de guerres et de révolutions (1740-1974)

par **Gaston Bouthoul et René Carrère**

La Guerre — étrangère et civile — nous dit: « Je suis la grande force qui exprime et transforme les sociétés. Je mets l'Homme au défi de se passer de moi. J'entends rester la solution de ses conflits et garder la Paix enchaînée à mes desseins. »

Pouvons-nous nous incliner devant ce défi, alors qu'à l'ère nucléaire la Guerre nous masque les visages qu'elle pourrait prendre demain?

Pour tenter de relever ce défi, qui menace l'avenir et même la survie de l'humanité, Gaston Bouthoul et René Carrère, de l'Institut français de Polémologie, ont entrepris, dans une perspective nouvelle, de mettre la guerre en question, à travers ses visages dans le monde au cours des deux derniers siècles (1740-1974). Ils ont recensé, analysé, traité avec recours à l'ordinateur et interprété 366 conflits armés majeurs de cette période, pour en tirer des éléments de prospective.

Ce livre, riche en informations interdisciplinaires, dégage de l'étiologie, des effets et de l'évolution des conflits armés, une véritable typologie. Il abonde en vues rétrospectives et en réflexions prospectives à court et à long terme.

Le lecteur sera reconnaissant de la foule d'informations inédites et stimulantes qu'il apporte, de la meilleure connaissance des hommes et des sociétés qu'il présente. Les sociologues et les politologues y trouveront une première assise pour la science des guerres. Enfin le philosophe et le moraliste peuvent y voir un premier pas pour démystifier la violence et assujettir la force à l'esprit expérimental, pour désacraliser la guerre afin de relever son défi.

A ce titre il intéressera non seulement les spécialistes des diverses sciences humaines et sociales, mais aussi tous ceux qui, dans le monde, aspirent à un avenir plus pacifique de l'humanité.

* * *

- Editions des Presses Universitaires de France — Coll. Histoire Sup. № 26.
- Les commandes sont à adresser à:
Presses Universitaires de France — Service 3,
49, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris,
en y joignant le montant par chèque postal ou bancaire, ou mandat international.
L'exemplaire:
- pour la France: 42 F. (39 F. + 3 F. de frais d'envoi);
- pour l'étranger (régime intérieur: pays francophones d'Afrique): 44 F. 40 (39 F. + 5 F. 40 de frais d'envoi);
- pour tous les autres pays (régime international): 45 F. 85 (39 F. + 6 F. 85 de frais d'envoi).

Traduction en espagnol en cours.

L'aviation militaire suisse et ses avions, caractéristiques et anecdotes

Maintenant et à l'instar des pays étrangers, en particulier de ceux qui ont vécu la guerre de 1939 à 1945, dont les ouvrages du genre enrichissent depuis longtemps les programmes d'édition, nous possédons en Suisse aussi une chronique de l'aviation helvétique: « *Les avions des troupes d'aviation suisses depuis 1914* », un magnifique volume richement illustré, de plus de 360 pages. Cette œuvre réunit encore en temps opportun la description des différents types d'avions utilisés, leurs caractéristiques techniques ainsi que les nombreuses anecdotes qui émaillent leurs annales; pour la plus grande joie des modélistes, historiens et fans de l'aéronautique, elle recèle en outre une foule de détails dont seuls se souviennent encore les pionniers de l'aviation.

Il ne s'agit pas là d'une liste aride de données techniques ou d'une simple énumération chronologique de tous les types d'avions immatriculés militairement, essayés par la troupe ou mis en service dans notre pays, mais bien plutôt de la trame romantique de l'aviation et de ses destinées, en marge du développement de l'aviation militaire suisse. Tout le mérite en revient à l'auteur *Jakob Urech*, lui-même spécialiste de l'aéronautique et passionné d'aviation; à l'intention du Service des aérodromes militaires (AMF), cet ancien collaborateur a rassemblé tout le matériel d'archives disponible et l'a complété de ses propres notes et dessins, sous la forme d'un catalogue fascinant et pratique. Pour sa part, *Emil Hunziker*, chef dessinateur, a réalisé les épures de face, de profil et en plan de chacun des modèles dont il est question dans le texte et les photographies.

Cet ouvrage qui paraît aux Editions Th. Gut & Cie, de Stäfa, complétera heureusement les précédentes parutions traitant de l'arme aérienne suisse. « *Les avions des troupes d'aviation suisses depuis 1914* » ne sont pas un livre d'histoire à proprement parler, mais la plume très personnelle de l'auteur nous fait revivre de façon réelle maintes décisions fondamentales aux lourdes conséquences et les influences qui s'exercèrent durant cette période, marquée par deux guerres mondiales, allant des premiers tests militaires de 1910/11 avec les aéroplanes du Genevois *Dufaux* jusqu'aux chasseurs à hautes performances *Mirage-III S*, dont l'acquisition au cours des années soixante a soulevé passablement de remous politiques.

« *Les avions des troupes d'aviation suisses depuis 1914* », un ouvrage publié par le Service des aérodromes militaires à Dübendorf, texte de Jakob Urech, dessins d'Emil Hunziker, aux Editions Th. Gut & Cie, CH-8712 Stäfa, Suisse, 1974/76.

G. LANDI, V. VEUTRO, P. STELLACCI, P. VERRI, *Manuale di diritto e di procedura penale militare*, Milano, Dott. A. Giuffrè Editore, 1976.

Il s'agit d'un ouvrage collectif très complet sur le droit pénal militaire et la procédure pénale militaire et qui mérite d'être connu bien au-delà des frontières italiennes.

Guido Landi présente les bases constitutionnelles et administratives en situant les forces armées et leurs membres dans le cadre de l'organisation de l'Etat. Un chapitre particulier traite des droits des militaires, notamment en regard des réglementations internationales des droits de l'homme.

Vittorio Veutro se consacre au droit pénal militaire et aborde successivement ses origines, sa nature, son champ d'application quant aux personnes, dans le temps et dans l'espace. Puis il traite en détail les dispositions particulières du droit pénal militaire italien.

Quant à Piero Stellacci, il donne un aperçu de la procédure pénale militaire italienne. En guise d'introduction, l'auteur montre la raison d'être de la juridiction militaire et il la délimite par rapport à la juridiction civile.

Enfin, le général Pietro Verri présente l'évolution de la justice militaire depuis la haute antiquité jusqu'aux temps modernes. Il brosse ensuite un tableau des systèmes en vigueur de nos jours et étudie successivement la justice militaire de quelques Etats de création ancienne (Allemagne fédérale, Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Suisse, U.R.S.S.) et récente (Tunisie, Zaïre). Puis il aborde les problèmes particuliers des troupes engagées en dehors du territoire national (en territoire occupé, dans le cadre d'une alliance et en particulier de l'OTAN, ou avec les Nations Unies).

Jacques MEURANT, *La presse et l'opinion de la Suisse romande face à l'Europe en guerre 1939-1941*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1976.

L'auteur étudie l'interaction de la presse et de l'opinion publique. Il lui faut à cet effet un éventail de données précises dans un contexte propice qu'il trouve en Suisse pendant la seconde guerre mondiale où les concepts fondamentaux de liberté et de neutralité sont mis en jeu. A première vue, il peut paraître regrettable que l'étude se limite à la seule Suisse romande et aux premières années du conflit en Europe.

Mais la quantité d'informations que l'auteur en tire est à la fois suffisante et pas trop volumineuse pour donner l'échantillonnage nécessaire à sa méthode.

L'auteur analyse les articles, nouvelles d'agences, communiqués, etc., parus sur des événements militaires et de politique intérieure, étrangère, économique et sociale. Seuls des événements aisément comparables sont retenus.

Le gros des informations provient de treize journaux quotidiens. L'analyse porte sur le traitement de l'information, soit sur la quantité, la fréquence et la mise en valeur (présentation) des données sur un événement précis.

L'ouvrage de Meurant est très solidement documenté et fondé et revêt, déjà par ce seul fait, un intérêt considérable pour le citoyen et l'officier. Il relate en effet les réactions de l'opinion publique et cite souvent *in extenso* les prises de position de la presse face à des événements parfois subits et imprévus et de grande importance pour l'avenir de l'Europe.

Au sujet des événements de juin 1940, on voit d'une part des témoignages de reconnaissance envers les autorités supérieures du pays: « La Suisse recueille les fruits bienfaisants de la politique de Giuseppe Motta et de ses successeurs » et d'autre part de vifs reproches à l'adresse de la population: « L'esprit de jouissance l'a emporté sur le sacrifice » ou « Trop de facilité, trop d'insouciance, trop d'égoïsme ».

La demande d'armistice de Pétain vaut à la France d'amères critiques de la part de Churchill; elle émeut la presse romande où l'on lit. « Encore les deux nations peuvent-elles s'adresser des reproches mutuels car la Grande-Bretagne ne s'est pas donné la peine de se préparer en comptant sur l'armée de la voisine pour accomplir le plus clair du travail. » L'appel du général de Gaulle est largement considéré comme nuisible au calme et à la tranquillité dont la France a besoin pour retrouver son unité; on y voit même un acte d'indiscipline portant atteinte à l'autorité de Pétain, un ferment de division entre Français.

Face au bilan de la bataille de France, la déconvenue de plusieurs journaux est totale: « C'est à faire chavirer la raison que de penser aux immenses ressources de la France et à la lamentable utilisation qu'en firent les gouvernements. » Mais passée la première surprise, des réflexions prospectives plus nuancées se font jour: « Hitler n'a pas remporté la guerre peut-être, mais il a brillamment gagné la première manche. »

En un mot, par ses nombreuses « photographies » de réactions et attitudes apparues à un moment précis, l'auteur fournit à toute personne s'intéressant aux questions de la conduite et du moral des nations et de leurs ressortissants, des exemples concrets riches en enseignements.

Hubert WALITSCHEK, *Praxis der Stabsarbeit* et *Keine Angst vor Stabsarbeit*, Bonn, Verlag Wehr und Wissen, 1975.

L'auteur, Generalmajor de la Bundeswehr allemande, a publié deux ouvrages du type livre de poche sur le travail d'état-major qu'il a pratiqué à divers échelons et fonctions aussi bien en temps de guerre qu'en situation de paix.

Praxis der Stabsarbeit est le document de base et comprend cinq parties. La première traite des connaissances fondamentales en matière d'organisation et de planification militaires, la deuxième de l'organisation du commandement et de l'état-major, la troisième du travail d'état-major en temps de paix, la quatrième du personnel de l'état-major, la cinquième enfin du travail d'état-major en temps de guerre. Ces cinq parties sont très utilement complétées par des annexes et un répertoire alphabétique détaillé.

Keine Angst vor Stabsarbeit complète le premier ouvrage. L'auteur y aborde les relations humaines à l'intérieur de l'état-major et donne quantité de conseils pratiques et utiles même sur des points d'apparence secondaire. Voici quelques citations montrant l'esprit dans lequel l'ouvrage est conçu: « Chaque document est une carte de visite de l'état-major », « Votre réussite personnelle se mesure au travail de l'équipe à laquelle vous appartenez », « Consacrez trois minutes par jour pour réfléchir à l'amé-

lioration du travail dans votre entourage », « Les compromis ne sont jamais excellents n'y recourez que lorsque vous ne pouvez agir autrement », « Donnez à vos collaborateurs la possibilité de garder la face », « Lus il y a de travail improductif, plus il y a de personnel », « Le langage est « l'arme » de l'état-major », « Parmi les subordonnés ayant des idées se trouvent souvent les chefs de demain ». M.



Revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, no 10, octobre 1976

Le major A. Myer présente la discipline dans l'armée soviétique. Elle a un aspect politique et un aspect militaire. L'administration politique (PUR) est responsable de la propagande et de l'éducation dans l'armée, elle surveille le moral et la discipline des troupes et fait périodiquement rapport à la direction du parti. Côté militaire, les choses sont fixées clairement : l'ordre d'un supérieur a valeur de loi pour le subordonné. La gamme des compétences en matière disciplinaire est vaste. Déjà le chef de groupe peut prononcer des peines : réprimande, limitation de la déconsignation, travail supplémentaire. Le commandant de régiment peut retirer la distinction de « très bon soldat », empêcher la promotion au grade d'appointé, prononcer une réduction de grade.

Michael Csizmas aborde la justice militaire de la République démocratique allemande. Les tribunaux militaires constituent une partie du système judiciaire socialiste du pays. A cet effet, ils ont pour tâche d'aider les commandants, les organes politiques et les collectifs militaires à assumer leur responsabilité pour faire respecter les lois ainsi que l'ordre et la discipline militaires.

Afin de permettre au commandant d'unité de réunir ses cadres pendant deux demi-journées lors du cours de répétition, les capitaines Hunn, Nägeli et Hänni font des suggestions pour une instruction valable, donc bien préparée, simple et contrôlable, assurée avec un encadrement minimum. Ils proposent des thèmes et des chantiers de travail pour une unité d'infanterie d'une part, et pour une unité d'artillerie d'autre part.

Military Review, no 8, août 1976 (USA)

Sous le titre « The best defense is... » et partant de l'hypothèse d'une attaque venant de l'Est avec un objectif limité à l'Allemagne occidentale, les majors W. Lang et J. Taylor étudient une conception défensive « multipliant » la force des moyens conventionnels. Ils recommandent de créer une zone de défense de 40 km de profondeur et d'y utiliser et d'y renforcer au mieux le terrain. Le système repose sur un grand nombre de compagnies mixtes infanterie/chars avec leurs éléments d'appui et basées sur un réseau de positions de recharge. Même débordées, ces unités doivent pouvoir tenir et durer pour tomber dans les flancs des colonnes adverses et gêner leurs arrières.

Le major général Ch. Timmes donne un aperçu sur les opérations militaires au Vietnam après l'accord de cessez le feu (suite dans le numéro de septembre).